

L'insertion professionnelle des jeunes varie selon le domaine de formation

Insertion dans la vie active des lycéens de l'Éducation nationale, de l'enseignement agricole et des apprentis

emploi formation insertion
Franche-Comté



Tous ministères confondus, 8 290 jeunes diplômés ou non ont quitté leur établissement public ou privé au cours ou à la fin de l'année scolaire 2010-2011 pour entrer dans la vie active¹.

En février 2012, le taux d'emploi² de ces jeunes est de 65 %. Parmi les jeunes en emploi, 46 % occupent un emploi stable³. La difficulté d'insertion des femmes est un peu plus marquée que celle des hommes. Le niveau de diplôme et la formation suivie sont également discriminants.

¹ Voir la note de méthodologie en fin de document

² Le taux d'emploi = nombre de jeunes en emploi / (nombre de jeunes en emploi, en stage et sans emploi mais à la recherche d'un emploi). Les inactifs sont exclus du calcul

³ Les contrats stables comprennent les Cdi, fonctionnaires ou agents publics, installés à leur compte, engagés dans l'armée et aides familiaux

Entre les lycéens et les apprentis, le profil des sortants diffère

Parmi l'ensemble des sortants lycéens et apprentis, sept sur dix sortent d'une année de formation de niveau V ou IV : 33 % des sortants ont un niveau V et 36 % un niveau IV. La part des sortants avant l'année terminale d'une formation de niveau V est de 4 %.

Deux tiers des lycéens de l'Éducation nationale, 61 % des lycéens agricoles et 59 % des apprentis sortent d'une année de formation de niveau IV ou plus.

Répartition des sortants selon le niveau de formation

	Total		Lycéens Éducation nationale		Lycéens agricoles		Apprentis	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Niveau III et plus	2 244	27	1 014	26	207	29	1 023	28
Niveau IV	2 986	36	1 648	41	235	32	1 103	31
Niveau V	2 718	33	1 232	31	277	38	1 209	34
Niveau V bis	342	4	96	2	7	1	239	7
Ensemble	8 290	100	3 990	100	726	100	3 574	100

Sources : Enquêtes IVA - SÉEA - IPA - 2012

Parmi les sortants en dernière année de cursus, 77 % ont obtenu le diplôme qu'ils préparaient en 2010-2011.

14 % des sortants n'ont aucun diplôme ou uniquement le diplôme national du brevet.

Le niveau de formation indiqué est le niveau des lycéens et des apprentis pendant l'année scolaire 2010-2011, hors diplômes acquis antérieurement :

NIVEAU V BIS

Sorties de 3^e générale et des classes du second cycle court avant l'année terminale.

NIVEAU V

Sorties de l'année terminale des cycles courts professionnels et abandons de la scolarité du second cycle long avant la classe terminale.

NIVEAU IV

Sorties des classes terminales du second cycle long et abandons des scolarisations post-BAC avant d'atteindre le niveau III.

NIVEAU III

Sorties avec un diplôme de niveau BAC + 2 ans (DUT, BTS, écoles des formations sanitaires ou sociales...).

NIVEAUX II ET I

Sorties avec un diplôme de niveau BAC + 3 ans ou supérieur.

L'acquisition d'un niveau de formation ne signifie pas obligatoirement l'obtention du diplôme visé :

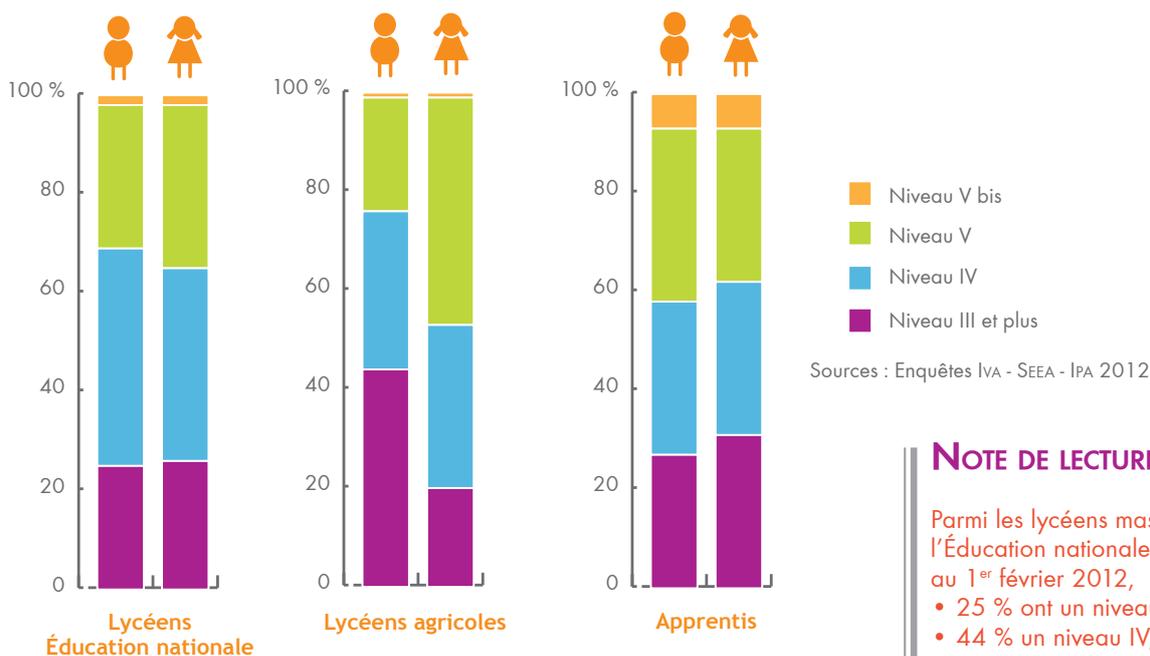
l'abandon en dernière année de CAP donne un niveau V alors que l'abandon avant l'année terminale de CAP conduit à un niveau V bis.

Parmi les sortants, les hommes sont majoritaires (57 %). Avec deux tiers de sortants masculins au sein des apprentis, les hommes sont surreprésentés. À l'inverse, parmi les sortants des lycées agricoles ce sont les femmes qui sont surreprésentées (64 %). Concernant les lycéens de l'Éducation nationale, la part des hommes et celle des femmes est équilibrée.

Le niveau de formation des hommes qui sortent de lycées est plus élevé que celui des femmes. À l'inverse, le niveau de formation des femmes qui sortent d'une formation en apprentissage est plus élevé que celui des hommes.

Ainsi, 76 % des lycéens masculins agricoles, 69 % des lycéens masculins de l'Éducation nationale et 58 % des apprentis masculins sortent au moins avec un niveau IV contre respectivement 52 %, 64 % et 62 % des femmes.

Répartition des sortants par genre et niveau de formation



NOTE DE LECTURE

Parmi les lycéens masculins de l'Éducation nationale interrogés au 1^{er} février 2012,

- 25 % ont un niveau III et plus,
- 44 % un niveau IV,
- 29 % un niveau V et 2 % un niveau V bis

Une insertion plus favorable aux hommes

Au 1^{er} février 2012, 62 % des jeunes sont en emploi¹, 29 % à la recherche d'un emploi et 4 % stagiaires de la formation professionnelle soit un total de 95 % de jeunes actifs².

La part des sortants en emploi pour les apprentis est de 67 %, celle des lycéens agricoles de 62 % et celle relative aux lycéens de l'Éducation nationale de 57 %.

Répartition des sortants selon leur situation

	Total		Lycéens Éducation nationale		Lycéens agricoles		Apprentis	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Actifs	7 904	95	3 759	94	686	95	3 459	97
En emploi	5 118	62	2 267	57	450	62	2 401	67
En stage de formation	323	4	177	4	50	7	96	3
Demandeurs d'emploi	2 463	29	1 315	33	186	26	962	27
Inactifs	386	5	231	6	40	5	115	3
Ensemble des sortants	8 290	100	3 990	100	7 726	100	3 574	100

Sources : enquêtes IVA - SEEA - IPA 2012

¹ La part de jeunes en emploi : nombre de jeunes en emploi / totalité des sortants. Cette part diffère du taux d'emploi.

² La population active regroupe la population active occupée (appelée aussi "population active ayant un emploi"), les demandeurs d'emploi et les jeunes en stage de formation. 5 % des sortants sont inactifs, soit 386 jeunes.

Les hommes s'insèrent plus facilement sur le marché du travail. En effet, leur taux d'emploi¹ de 68 % excède de 8 points celui des femmes. Cet écart est le même pour les lycéens de l'Éducation nationale avec un taux d'emploi de 64 % pour les hommes contre 56 % pour les femmes. Le taux d'emploi des hommes issus des lycées agricoles dépasse de 10 points celui des femmes (72 % contre 62 %). Quant à celui des apprentis masculins, il est supérieur de 4 points (71 % contre 67 %).

Taux d'emploi selon le genre (en %)

	Total	Lycéens Éducation nationale	Lycéens agricoles	Apprentis
Hommes	68	64	72	71
Femmes	60	56	62	67
Ensemble	65	60	66	69

Sources : enquêtes IVA - SEEA - Ipa 2012

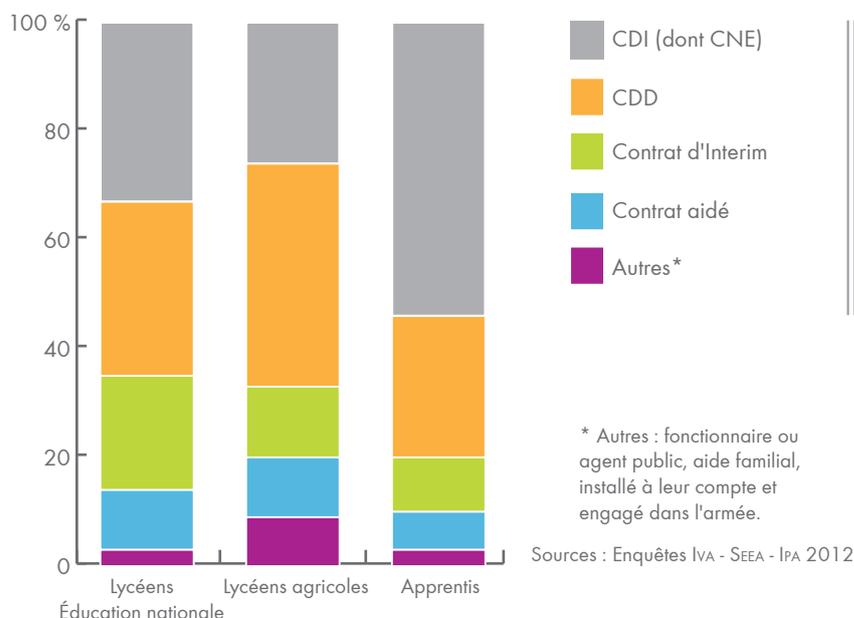
45 % des sortants en emploi bénéficient d'un contrat stable

Parmi l'ensemble des jeunes en emploi, les hommes sont plus souvent titulaires de contrats stables² que les femmes : 50 % contre 38 %. Ils bénéficient davantage de CDI : 46 % (11 points de plus que les femmes).

Par ailleurs, ils sont proportionnellement plus nombreux à occuper des postes en intérim : 18 % soit 8 points de plus que pour les femmes. Les femmes occupent donc davantage de postes en CDD : 39 % (14 points de plus que les hommes) et en contrats aidés³ : 12 % (6 points de plus que les hommes).

La majorité des apprentis ont un contrat stable (57 %). Les lycéens de l'Éducation nationale sont 36 % dans ce cas et les lycéens agricoles 34 %. Ces derniers occupent davantage de postes en CDD.

Répartition des actifs en emploi selon le type de contrat



NOTE DE LECTURE

Parmi les apprentis en emploi interrogés au 1^{er} février 2012,

- 54 % sont en CDI,
- 26 % en CDD,
- 10 % en contrat d'intérim,
- 7 % en contrat aidé,
- 3 % ont un autre contrat.

* Autres : fonctionnaire ou agent public, aide familial, installé à leur compte et engagé dans l'armée.

Sources : Enquêtes IVA - SEEA - Ipa 2012

¹ Le taux d'emploi : nombre de jeunes en emploi / (nombre de jeunes en emploi, en stage et sans emploi mais à la recherche d'un emploi). Les inactifs sont exclus du calcul.

² Les contrats stables comprennent les CDI, fonctionnaires ou agents publics, installés à leur compte, engagés dans l'armée et aides familiaux.

³ Les contrats aidés : Cui (Contrat unique d'insertion), Cims (Contrat d'insertion dans la vie sociale), contrats de professionnalisation.

Le taux d'emploi s'élève avec le niveau de formation

Un niveau de formation élevé est un atout pour l'insertion sur le marché du travail : en 2012, 77 % des jeunes de niveau III et plus travaillent contre 69 % de ceux de niveau IV et 53 % de ceux de niveau V.

Quelle que soit l'origine des sortants, lycéens ou apprentis, cette hiérarchie est respectée.

Taux d'emploi selon le niveau de formation (en %)

	Total	Lycéens Éducation nationale	Lycéens agricoles	Apprentis
Niveau III et plus	77	73	76	82
Niveau IV	69	64	71	77
Niveau V	53	48	53	59
Niveau V bis	28	15	Ns	33
Ensemble	65	60	66	69

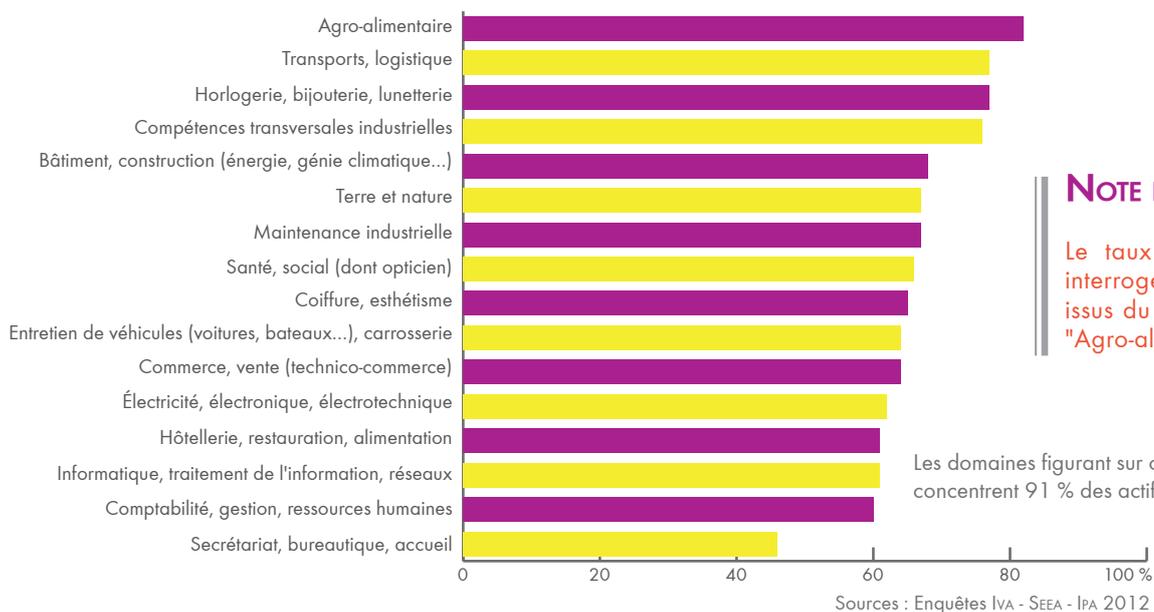
Ns : Non significatif

Sources : enquêtes IVA - SEEA - IPA 2012

Des taux d'emploi différents selon les formations suivies

Outre le niveau de diplôme, les domaines de formation influencent le taux d'emploi. Parmi l'ensemble des jeunes actifs, le domaine de formation "Agro-alimentaire" est celui qui offre le taux d'emploi le plus élevé soit 82 %. En revanche, l'insertion s'avère plus difficile pour les jeunes sortants du domaine "Secrétariat, bureautique, accueil" soit 46 %.

Taux d'emploi selon le domaine de formation



NOTE DE LECTURE

Le taux d'emploi des jeunes interrogés au 1^{er} février 2012 issus du domaine de formation "Agro-alimentaire" est de 82 %.

Nomenclature des domaines de formation

Afin de regrouper les formations (du ministère de l'Éducation nationale et de l'agriculture) en domaines significatifs et cohérents, a été utilisée, cette année, une nomenclature "à façon" et non la Nomenclature de spécialité de formation (NSF) comme les années précédentes. Cette nomenclature "à façon" est composée de 4 grands domaines, 14 domaines et 27 sous-domaines.

Taux d'emploi selon le domaine et le niveau de formation

Lycéens de l'Éducation nationale

Au 1^{er} février 2012, le domaine "Compétences transversales industrielles" est celui qui offre le taux d'emploi le plus élevé pour les lycéens de l'Éducation nationale. Quel que soit le domaine de la formation suivie, les jeunes de niveau IV s'insèrent mieux que ceux de niveau V.

Globalement, le taux d'emploi des jeunes sortis de formation Éducation nationale de niveau III et plus est supérieur à celui des jeunes de niveau IV. Il existe toutefois des écarts plus ou moins importants selon les domaines allant de +3 points en "Commerce, vente" à +22 points en "Entretien de véhicules, carrosserie". Le domaine "Bâtiment, construction" est le seul pour lequel le taux d'emploi des lycéens de l'Éducation nationale de niveau IV est supérieur à celui de niveau III et plus avec 82 % contre 77 %.

Domaines	Taux d'emploi (en %)				
	Tous niveaux confondus	Niveau III et plus	Niveau IV	Niveau V	Niveau V bis
Compétences transversales industrielles	73	80	74	58	Ns
Entretien de véhicules (voitures, bateaux...), carrosserie	66	89	67	48	-
Hôtellerie, restauration, alimentation	64	84	80	55	Ns
Santé, social (dont opticien)	63	81	64	55	Ns
Bâtiment, construction (énergie, génie climatique...)	62	77	82	47	Ns
Commerce, vente (technico-commerce)	59	71	68	33	Ns
Comptabilité, gestion, ressources humaines	55	68	50	42	-
Électricité, électronique, électrotechnique	55	76	57	48	Ns
Maintenance industrielle	55	Ns	60	Ns	-
Secrétariat, bureautique, accueil	44	62	46	22	-
Tous domaines confondus	60	73	64	48	15

Sont présents dans ce tableau, les domaines comprenant plus de 100 actifs

Source : enquête Iva 2012

Ns : Non significatif

Lycéens agricoles

En février 2012, les lycéens agricoles issus d'une formation "Agro-alimentaire" s'insèrent mieux que ceux du domaine "Santé, social", leur taux d'emploi est respectivement de 76 et 61 %.

Qu'il s'agisse de "Terre et nature" ou de "Santé, social", plus le niveau est élevé et plus le taux d'emploi l'est également. Ainsi, les jeunes de niveau III et plus issus de "Terre et nature" ont un taux d'emploi supérieur de 6 points à celui des jeunes de niveau IV lui-même supérieur de 25 points à celui des jeunes de niveau V. De même, les jeunes de niveau IV issus de "Santé, social" ont un taux d'emploi supérieur de 15 points à celui des jeunes de niveau V.

Le domaine de formation "Terre et nature" compte deux sous-domaines. Ainsi, les jeunes issus d'une formation "Production" s'insèrent mieux que ceux issus du sous-domaine "Aménagement", respectivement 73 et 62 %.

Domaines	Taux d'emploi (en %)				
	Tous niveaux confondus	Niveau III et plus	Niveau IV	Niveau V	Niveau V bis
Agro-alimentaire	76	77	Ns	-	-
Terre et nature	70	79	73	48	Ns
Santé, social	61	Ns	70	55	Ns
Tous domaines confondus	66	76	71	53	30

Sont présents dans ce tableau, les domaines comprenant plus de 50 actifs

Source : enquête SEEA 2012

Ns : Non significatif

Apprentis

Concernant l'apprentissage, parmi les domaines les plus représentés, "Santé, social" et "Comptabilité, gestion, ressources humaines" offrent les taux d'emploi les plus élevés (respectivement 83 et 82 %). En revanche, l'insertion sur le marché du travail est plus difficile suite à une formation en "Hôtellerie, restauration, alimentation" ou en "Entretien de véhicules, carrosserie" (respectivement 59 et 63 %).

Quel que soit le domaine de la formation suivie, les jeunes de niveau IV s'insèrent mieux que ceux de niveau V.

Si les taux d'emploi sont proches entre les niveaux III et plus et IV dans les domaines "Comptabilité, gestion, ressources humaines" et "Compétences transversales industrielles", les écarts sont marqués dans le domaine "Électricité, électronique, électrotechnique" (14 points de plus pour les jeunes de niveau III et plus).

Les jeunes issus du domaine "Terre et Nature : production" s'insèrent mieux que ceux issus du sous-domaine "Aménagement", respectivement 66 et 62 %.

Domaines	Taux d'emploi (en %)				
	Tous niveaux confondus	Niveau III et plus	Niveau IV	Niveau V	Niveau V bis
Santé, social (dont opticien)	83	83	77	Ns	-
Comptabilité, gestion, ressources humaines	82	79	80	Ns	Ns
Compétences transversales industrielles	80	89	88	63	13
Électricité, électronique, électrotechnique	73	79	65	54	Ns
Bâtiment, construction (énergie, génie climatique...)	71	82	74	54	38
Commerce, vente (technico-commerce)	69	81	91	68	Ns
Coiffure, esthétique	67	12	Ns	-	-
Terre et nature	66	-	77	58	41
Entretien de véhicules (voitures, bateaux...), carrosserie	63	-	82	61	Ns
Hôtellerie, restauration, alimentation	59	-	87	36	Ns
Tous domaines confondus	69	82	77	59	33

Sont présents dans ce tableau, les domaines comprenant plus de 100 actifs
Ns : Non significatif

Source : enquête IFA 2012

Le chômage concerne davantage les jeunes de niveaux V et V bis

Parmi l'ensemble des actifs, 31 % déclarent être à la recherche d'un emploi, inscrits ou non à Pôle emploi. Cette situation touche plus les femmes (34 % contre 29 % des hommes).

7 jeunes sur 10 travaillent en région

Parmi les lycéens de l'Éducation nationale et les apprentis sortants, en emploi au 1^{er} février 2012, 70 % travaillent en Franche-Comté (dont 52 % dans le Doubs), 24 % dans une autre région de France et 6 % à l'étranger. Parmi ces derniers, la quasi-totalité travaille en Suisse.

L'insertion professionnelle des sortants des formations du domaine santé-social

Les sortants des formations du domaine santé-social représentent 12 % de l'ensemble des effectifs sortants des lycées publics et privés et des centres de formation d'apprentis au cours ou à la fin de l'année 2010/2011. Ces 1 000 jeunes sont essentiellement des femmes.

Comparativement à l'ensemble des sortants, ils ont plus souvent un niveau V. Leur taux d'emploi, plus élevé, dissimule toutefois des conditions de travail plus précaires.

Une répartition atypique des sortants par niveau et par genre

Un peu plus d'un tiers de l'ensemble des sortants lycéens et apprentis sortent d'une formation de niveaux V et V bis alors qu'ils sont plus de la moitié parmi les sortants du domaine santé-social.

Les sortants de formations post BAC sont, eux, sous représentés dans ce domaine : ils ne sont que 17 % contre 27 % pour l'ensemble des domaines.

Répartition des sortants selon le niveau de formation dans le domaine santé-social

	Total		Lycéens Éducation nationale		Lycéens agricoles		Apprentis	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Niveau III	172	17	128	26	6	2	38	23
Niveau IV	311	31	105	21	122	36	84	50
Niveau V	495	50	240	49	211	61	44	26
Niveau V bis	23	2	17	4	4	1	2	1
Ensemble	1 001	100	490	100	343	100	168	100

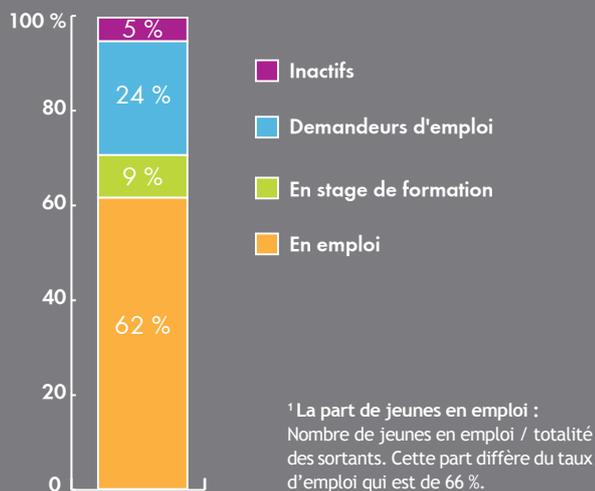
Sources : Enquêtes IVA - SEEA - IFA - 2012

La répartition par genre montre une forte féminisation de ces formations, les femmes représentant 92 % des sortants. Parmi les jeunes sortis au cours ou à la fin de leur année terminale, 81 % ont obtenu le diplôme qu'ils préparaient, soit 4 points de plus que les sortants tous domaines confondus.

Un taux d'emploi plus élevé mais des conditions de travail plus précaires

Au 1^{er} février 2012, 62 % des jeunes sont en emploi¹, 24 % en recherche d'emploi et 9 % en stage de formation professionnelle.

Répartition des sortants selon leur situation



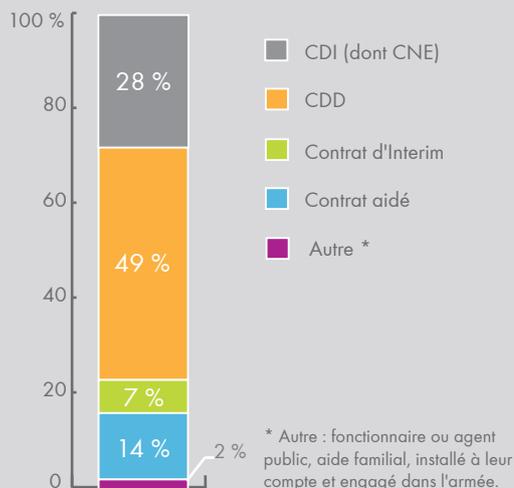
Taux d'emploi des jeunes actifs issus du domaine santé-social (en %)

Niveau	Taux d'emploi
Niveau III	81
Niveau IV	74
Niveau V	57
Niveau V bis	29
Ensemble	66

Un niveau de formation élevé est un atout pour l'insertion sur le marché du travail. En 2012, 81 % des jeunes actifs de niveau III travaillent contre 74 % pour le niveau IV et 57 % concernant le niveau V.

Quel que soit le niveau de formation, le taux d'emploi des jeunes du domaine santé-social est supérieur à celui de l'ensemble des jeunes. Au niveau IV, l'écart atteint 5 points au profit des jeunes issus de ce domaine.

Répartition des actifs en emploi selon leur type de contrat

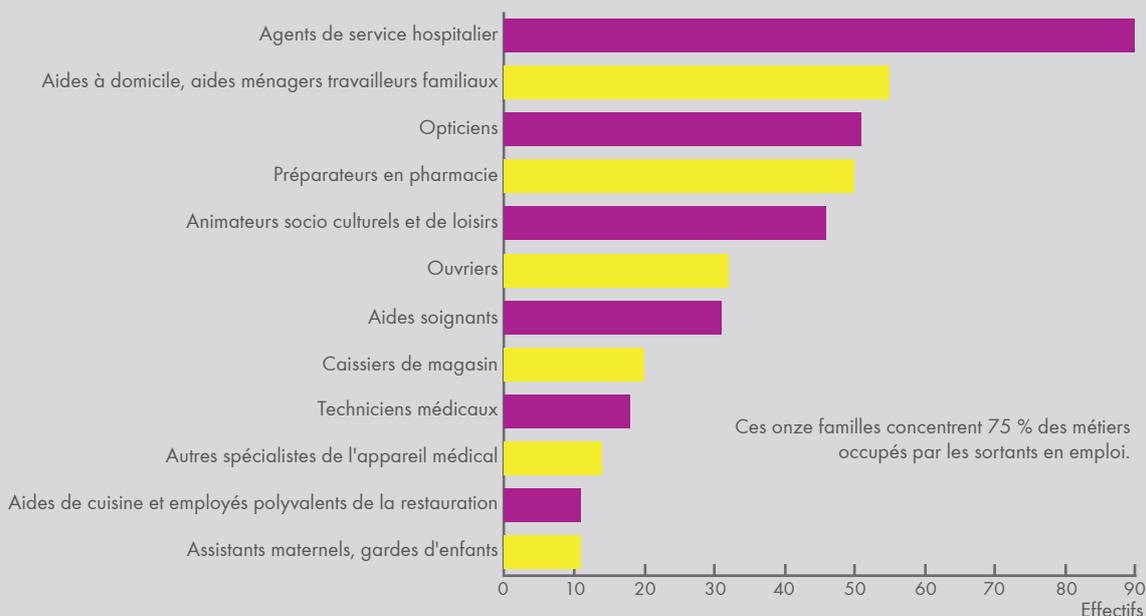


Parmi les jeunes en emploi, 28 % sont en CDI, soit 14 points de moins que pour l'ensemble des sortants. Ils sont logiquement plus nombreux à être en CDD (49 %) et en contrats aidés (14 %).

L'analyse de la durée du temps de travail fait apparaître une autre forme de précarité : 37 % des sortants en CDD travaillent à temps partiel (contre 21 % tous domaines confondus).

Onze grandes familles de métiers à l'issue de ces formations

Répartition des sortants en emploi selon le métier exercé



Les sortants des formations santé-social exercent majoritairement le métier d'agents des services hospitaliers (16 %). Viennent ensuite les métiers d'aides à domicile/aides ménagers pour 10 %, d'opticiens et de préparateurs en pharmacie pour 9 % chacun.

Cependant, ces postes occupés ne correspondent pas toujours au niveau de formation des jeunes. Ainsi, pour les postes d'agents de service hospitalier et d'aides-soignants, les jeunes sont surqualifiés : un tiers d'entre eux a un niveau IV de formation alors que la formation attendue est de niveau V.

Une mobilité restreinte¹

Globalement un quart des sortants en emploi du domaine santé-social travaillent hors Franche-Comté. Les sortants de formation d'opticien sont, eux, davantage mobiles (62 % exercent leur métier dans une autre région française) du fait d'un recrutement national du lycée.

Contrairement aux idées reçues, seuls 2 % des sortants du domaine partent travailler en Suisse.

¹ Seuls les sortants des enquêtes IVA et IPA ont été interrogés sur leur mobilité professionnelle.

Les résultats présentés dans ce document concernent les sortants de toutes les années (première, deuxième année et année terminale de formation) des lycées et des centres de formation d'apprentis de tous les niveaux. Les jeunes en poursuite d'études ou en contrat d'apprentissage ne sont pas concernés.

Les enquêtes annuelles sur l'insertion dans la vie active des lycéens (Iva) et des apprentis (Ipa) et l'enquête sur les Sortants des établissements de l'enseignement agricole (SEEA) interrogent les jeunes, diplômés ou non, qui sont sortis du dispositif de formation au cours ou à la fin de l'année scolaire précédente. Ainsi, elles permettent de connaître la situation des jeunes vis-à-vis de l'emploi au 1^{er} février de l'année suivant la fin de leurs études.

Ces enquêtes sont réalisées auprès de l'ensemble des lycées de l'Éducation nationale, des lycées agricoles et des CFA publics et privés de l'académie.

Ainsi, 12 075 jeunes ont été interrogés par voie postale en février 2012 et les non répondants ont fait l'objet d'une relance téléphonique. Parmi les jeunes enquêtés, 8 513 jeunes ont répondu au questionnaire, soit un taux de réponse de 71 %. Parmi eux, 2 659 se trouvaient en poursuite d'études. Ils ont donc été écartés de l'analyse. Au final, 5 854 questionnaires ont été exploités.

Les réponses sont ensuite redressées pour respecter la structure des jeunes interrogés. En effet, le taux de réponse varie, entre autres, selon le genre (les femmes répondent davantage que les hommes) et le niveau de diplôme (plus le niveau de diplôme est élevé, plus le taux de réponse est important).

Après redressement, 8 290 jeunes issus de lycée ou de CFA sont sortis du dispositif de formation au cours ou à la fin de l'année scolaire 2010-2011.



PARTENARIAT

Depuis 2008, les enquêtes Iva, Ipa et SEEA sont réalisées dans le cadre d'un partenariat Rectorat, Conseil régional et DRAAF. L'objectif de ce partenariat vise à optimiser le taux de réponse des sortants et à mieux identifier leur devenir par niveau et spécialité de formation.

En ce sens, grâce à son soutien financier, le Conseil régional permet de réaliser des relances téléphoniques, effectuées par un prestataire de service, auprès des jeunes n'ayant pas répondu à la première phase d'enquête postale, en remplacement des relances postales.

Document rédigé par le service statistique du Rectorat. Cette rédaction a bénéficié des remarques du comité de pilotage composé des services du Conseil régional, du Rectorat, de la DRAAF, du CÉREQ et d'Efigip.

Outil de diagnostic, de prospective, d'évaluation et d'aide à la décision au service des décideurs publics sur les champs de l'emploi, de la formation, de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, **Efigip** est un groupement d'intérêt public financé dans le cadre du contrat de projets État-Région 2007-2013.

Le point sur...

Édité pour la Région de Franche-Comté et la Préfecture de région par Efigip.
Directeur de la publication : Sylvie Laroche
Responsable de rédaction : Luce Charbonneau
Ce numéro a été imprimé en 700 exemplaires par Imprimerie du Conseil régional de Franche-Comté

Efigip

Espace Lafayette
8 rue Alfred de Vigny
25000 Besançon
tél 03 81 25 52 25
fax 03 81 25 52 20
www.efigip.org
contact@efigip.org